

Exemples non conformes à la nouvelle réglementation :

Les exemples suivants montrent que la rotation des cultures n'est pas conforme aux PER:

Cruciféracées

Variantes non possibles de culture : chou de Bruxelles

Parcelle 11	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	Remarques
Chou de Bruxelles	P	-	-	P	-	-	P	-	Trop de cultures principales par période de 7 ans (3 au lieu de max. 2)
Chou de Bruxelles	-	P	-	-	P	-	-	P	Trop de cultures principales par période de 7 ans (3 au lieu de max. 2)

Variantes non possibles de culture : chou blanc

Parcelle 12	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	Remarques
Chou blanc	P	P	-	P	-	-	-	P	Interruption de cultures pas respectée après les cultures principales 2005/6 2 ans de pause sont exigés
Chou blanc	P	P	-	-	P	P	-	P	Trop de cultures principales par période de 7 ans (4 au lieu de max. 3) et Interruption de cultures pas respectée : après les cultures principales (2008) 2 ans de pause sont exigés

Variantes non possibles de cultures : chou de Bruxelles, chou blanc, colza

Parcelle 13	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	Remarques
Colza	CB		CB	CO			CX	CB	Trop de cultures principales de cruciféracées par période de 7 ans (4 au lieu de max. 3)
Chou Bruxelles/ Chou blanc	P	-	P	P	-	-	P	P	
Colza	CB	CB		CO				CO	Interruption de cultures après chou blanc pas respectée après la culture principale 2003 Après les choux de Bruxelles (2003/4) une pause de 2 ans est exigée pour la culture principale de cruciféracée
Chou Bruxelles/ Chou blanc	P	P	-	P	-	-	-	P	

Légende :

P	=	Culture principale
-	=	Interruption de la culture principale de la même famille ou de la culture courte
CX	=	Chou de Bruxelles
CB	=	Chou blanc
CO	=	Colza

**Exemples non conformes à la nouvelle réglementation :
Composées**

Variantes non possibles de culture : chicorée scarole

Parcelle 14	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	Remarques
Chicorée scarole	H	H	-	-	-	-	H	H	Trop de cultures principales par période de 7 ans (3 au lieu de max. 2)
Chicorée scarole	CC	CC	C	C	CC	C	C	CC	Trop de cultures principales par période de 7 ans (3 au lieu de max. 2)
.....									

Variantes non possibles de culture : Laitue pommée

Parcelle 15	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	Remarques
Laitue pommée	CC	CC	-	-	CC	-	CC	CC	Trop de cultures principales par période de 7 ans (4 au lieu de max. 3)
Laitue pommée	-	CC	-	-	CC	CC	-	CC	Trop de cultures par période de 7 ans (4 au lieu de max. 3) et Interruption de cultures pas respectée : après 2 cultures principales de composées 2007/8, 2 ans de pause est exigée pour les cultures principales de composées
Laitue pommée	CC	CC	CC	-	-	-	-	CC	Interruption de cultures pas respectée (Après 2 cultures principales de composées 2003/4, 2 ans de pause est exigée pour les cultures principales de composées)
Laitue pommée	CC	CC	-	CC	-	-	-	CC	Interruption de cultures pas respectée : après 2 cultures principales de composées 2003/4, 2 ans de pause est exigée pour les cultures principales de composées
Laitue pommée	CC	C	CC	C	CC	C	CC	C	Trop de cultures principales par période de 7 ans (4 au lieu de max. 3)
.....									

Variantes non possibles de cultures : laitue pommée et chicorée scarole:

Parcelle 16	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	Remarques
Laitue pommée / Chicorée scarole	La / CC/-	Cs / -/CC	-	-	La / CC	-	La / CC/-	-	Trop de cultures principales par période de 7 ans (cultures principales de la même famille comptent ensemble)
Laitue pommée / Chicorée scarole	La/Cs / C/C	La/Cs / C/C	-	-	La/Cs / C/C	-	La/Cs / C/C	-	Trop de cultures principales par période de 7 ans (cultures courtes de la même famille comptent ensemble)
Laitue pommée / Chicorée scarole	La /Cs / C/C	La/Cs / C/C	-	La/Cs / C/C	La / C/-	La / C/-	La/Cs / C/C	v / C/-	Trop de cultures principales par période de 7 ans (cultures courtes de la même famille comptent ensemble) et Interruption de cultures pas respectée : après 2 cultures principales de composées 2003/4, 2 ans de pause est exigée pour les cultures principales de composées
Laitue pommée / Chicorée scarole	La / CC/-	Cs / -/CC	-	La/Cs / C/C	-	-	-	La/Cs / C/-	Interruption de cultures pas respectée : après 2 cultures principales de composées 2003/4, 2 ans de pause est exigée pour les cultures principales de composées
.....									

Légende :

- C = Culture courte
- CC = Plusieurs cultures courtes de la même famille dans la même année correspondent à une culture principale (réglementation de la rotation des culture, point 4)
- P = Culture principale
- = Interruption de la culture principale de la même famille ou de la culture courte
- La = laitue pommée
- Cs = chicorée scarole